



Solutions pour l'éclairage des issues de secours

Solutions de haute performance pour l'éclairage des issues de secours utilisant la lumière existante.

Il est inutile de rappeler l'importance de la sécurité des bâtiments publics pour leurs occupants et leurs visiteurs. Bien que les normes de construction s'améliorent sans cesse, le manque soudain ou imprévu d'éclairage normal est un problème qui n'a pas de remède immédiat.

Quelle qu'en soit l'origine : mécanique, électrique, catastrophe naturelle, ou pire... la réalité est simple, une panne de courant plonge un bâtiment dans le noir et les gens dans la panique.

Le besoin d'une solution permettant de « voir sans courant » est essentiel pour une évacuation rapide et sécurisée.

Unique en son genre et breveté, le manchon lumineux LUMENITE® est la solution d'éclairage d'urgence qui est 100% fiable, car elle ne nécessite :

- ni courant d'alimentation (ou piles),
- ni câblage spécial,
- ni modifications du bâtiment,
- ni entretien permanent.

Les manchons LUMENITE® sont de simples tubes translucides qui s'adaptent facilement aux tubes fluorescents existants.

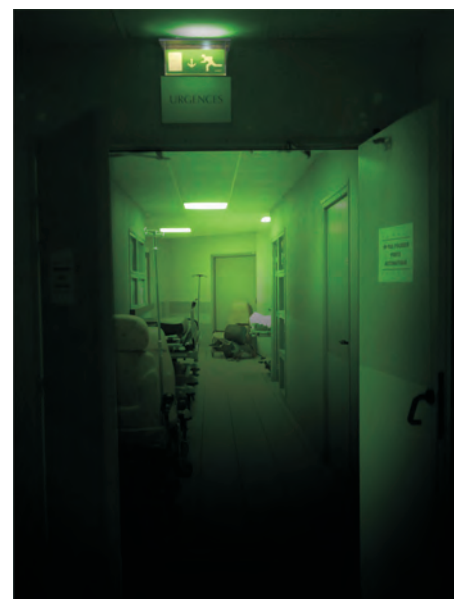
Une fois installés, ils utilisent le principe de la « **photo-luminescence à haute performance** » (HPPL) et fournissent assez de lumière pour que les occupants d'un immeuble puissent le quitter en toute sécurité.

Les manchons LUMENITE® à HPPL absorbent et stockent la lumière émise par un tube fluorescent sous tension. En cas de perte de courant, le manchon LUMENITE® commence immédiatement à émettre assez de lumière pour faciliter l'évacuation d'un bâtiment pour au moins 90 minutes.

Les manchons lumineux LUMENITE® sont non radioactifs et continueront à fonctionner pendant au moins 10 ans, après quoi ils sont 100% recyclables.



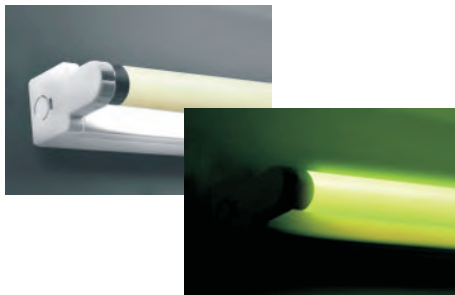
Tubes fluorescents allumés avec les manchons lumineux LUMENITE® en place



Le même couloir, lumières éteintes, illuminé par les manchons lumineux LUMENITE® : « voir sans courant »

INSTALLATION

L'installation d'un manchon lumineux LUMENITE est d'une facilité incroyable et il fournira une performance suffisante en étant placé sur seulement 20% des tubes fluorescents disponibles.



L'installation comprend quatre étapes, à savoir :

1. Éteignez la lumière qui doit être équipée d'un manchon lumineux LUMENITE®.
- 2.

Enlevez le tube fluorescent du luminaire et glissez-le dans le manchon lumineux LUMENITE®.

3. Emboîtez les capuchons fournis aux deux extrémités du manchon.

4. Remettez le tube fluorescent dans le luminaire pour compléter l'opération.



AVANTAGES CLÉS DES MANCHONS LUMINEUX LUMENITE

- Augmentent la sûreté des lieux
- Installation facile et rapide
- 100% fiables
- Aucune modification des luminaires existants
- Renforcent la sécurité existante
- Faibles coûts initiaux
- Pas de frais continus
- Pas d'entretien
- Agréés comme système de confinement du verre
- Non toxiques et non radioactifs

UTILISATIONS

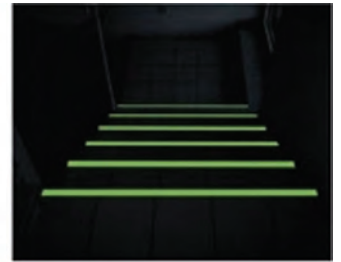
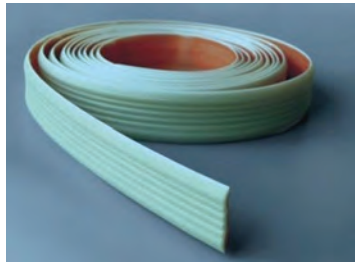
- Les usines, les laboratoires, les cuisines et lieux de préparation des aliments, les cages d'escalier, les couloirs et les issues de secours.
- Les ascenseurs, les toilettes, les entrepôts et locaux de rangement, les salles des machines, les établissements de l'éducation, les bâtiments publics, magasins et centres commerciaux.
- Les mines, les gares et aéroports, le métro, les voitures des trains, les parkings et passages souterrains.

Bandes autoadhésives de guidage LUMENITE

Les bandes de guidage LUMENITE utilisent la même technologie novatrice que l'on trouve dans les manchons lumineux LUMENITE.

Le matériau photoluminescent de haute performance est extrudé en bande antidérapante, avec un revêtement intégral blanc.

Ces bandes peuvent être apposées sur les rebords des marches d'escalier, sur le pourtour des couloirs de sortie, etc.



Les bandes de guidage LUMENITE utilisent la même technologie novatrice que l'on trouve dans les manchons lumineux LUMENITE.

La souplesse inhérente du matériau lui permet de s'adapter à n'importe quelle bordure, quel que soit l'angle. La bande émettra une luminosité en cas d'urgence quand l'éclairage n'est pas disponible.

Les spécifications techniques de LUMENITE

La technologie LUMENITE dépasse tous les standards exigés pour la performance d'un produit photoluminescent, y compris :

- ASTM (Société américaine pour les essais et les matériaux)
- DIN 67510 (Organisme de normalisation allemande)
- La norme française NF X 08-050
- IMO (Organisation Maritime Internationale)
- APTA (Association Publique Américaine de Transport)
- Signalétique de sécurité, d'équipement et balisage européen

Le graphe ci-contre illustre la capacité d'éclairage des manchons lumineux LUMENITE dans la durée. En bref, ils fournissent une capacité d'éclairage suffisante pendant plus de 90 minutes à l'issue d'une panne de secteur, qui excède les normes internationales de sécurité des bâtiments.

En 2004, de nouvelles normes de sécurité dans le bâtiment ont été instaurées par la ville de New York (NYC) concernant les issues de secours photoluminescentes dans les bâtiments de plus de 23 mètres de haut.

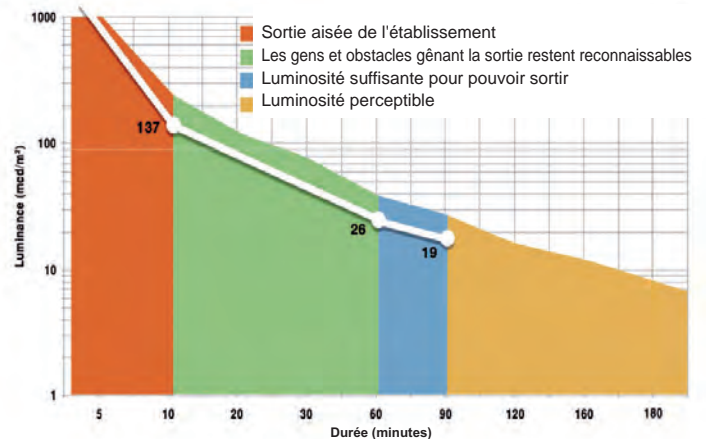
Récemment, le Conseil international de la réglementation en matière de sécurité (International Code Council) a modifié le Code de construction internationale en matière de sécurité (International Building Code) pour inclure les normes instaurées par la ville de New York concernant le marquage photoluminescent des issues de secours.

Ces nouvelles exigences ont pris effet le 1^{er} janvier 2009.

Ces normes portent les références RS6-1 et ISO 17398 ; le tableau et les graphiques en face montrent la comparaison en performance entre ces normes et les manchons lumineux LUMENITE.

Les graphiques ci-contre montrent les performances des manchons lumineux LUMENITE par rapport à ces normes européennes, américaines et internationales.

Manchons lumineux LUMENITE (chargés) à la norme BR 137-26-19



BR = Luminosité mesurée en millicandelas (mcd/m^2)

- 137 = 137 millicandelas à 10 minutes (30*)
- 26 = 26 millicandelas à 60 minutes (8*)
- 19 = 19 millicandelas à 90 minutes (5*)

* Les valeurs minima de luminosité en vertu de la norme BR-30-8-5 et telles qu'instaurées par NYC sont indiquées entre parenthèses.

